COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES
LORS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Du 22 mars 2022

La séance du Conseil s'est tenue à la salle des fêtes de Glageon à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR :** M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Bernard BAILLEUL ; **Pour EPPE SAUVAGE :** Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Paul PRONAU, M. Philippe VIEVILLE, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, M. Jérôme ALCESILAS, Mme Véronique BOUBIA ; **Pour GLAGEON :** Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, M. Eric BONGIBAULT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Pascal COBUT ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : M. Benjamin WALLERAND a donné pouvoir à M. Jean-Luc PERAT, Mme Sandra PAGNIEZ a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX, **Pour FOURMIES** : Mme Nathalie PATIN a donné pouvoir à Mme Valérie DUFOSSET, M. Louis YDE a donné pouvoir à M. Philippe VIEVILLE, M. Cédric GLASSET a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT, **Pour GLAGEON :** M. Frédéric BETTIGNIES a donné pouvoir à M. Ludovic ZACHARIE, **Pour TRELON** : Mme Emilie BARBET a donné pouvoir à M. Thierry REGHEM **Pour WIGNEHIES** : Mme. Valérie SELLIER a donné pouvoir à M. Jean-Guy BERTIN ; Mme Sylvie FOUAN a donné pouvoir à M. Pascal COBUT.

Etaient absents ou excusés : **Pour BAIVES :** M. Claude GARY ; **Pour FOURMIES** : Mme Amandine TROCLET, M. Jean-Luc BURY, Mme Clothilde FRISON, Mme Agnès DUPARCQ, Mme Myriam COUPAIN ; **Pour WIGNEHIES** : Clément CHIKH.

Secrétaire de séance : M. Maxence SIMPERE.

1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Compte-rendu réunion Conseil du 24 février 2022
- Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir

2/ SERVICES FINANCIERS :

- Rapport et débat d'orientations budgétaires

3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Convention départementale – mesures compensatoires demi-échangeur sur RD 42
- Demandes de subvention fonds friche dossier voirie AFA
- Demande de subvention FNADT dossier ZAE Ohain et dossier piscine intercommunale

4/ RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE :

- Demande de subvention FNADT et fonds accessibilité dossier « la culture pour tous »

5/ HABITAT :

- Retrait délibération n°212a Validation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)

6/ RESSOURCES HUMAINES :

- Accueil d'un stagiaire service développement économique
- Modification du tableau des effectifs

ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur Maxence SIMPERE est désigné secrétaire de séance.

Procès-verbal réunion Conseil du 24 février 2022

Le procès-verbal de la dernière réunion du 24 février 2022 n'appelle aucune observation et est adopté.

Délégations de pouvoirs au Président

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

SERVICES FINANCIERS

Rapport et débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le rapport d'orientations budgétaires de la CCSA pour 2022.

Il rappelle le cadre législatif du ROB et la commission finances qui s'est tenue le 14 mars dernier.

Il rend compte ensuite des dispositions de la loi de finances pour 2022 pour le bloc communal et apporte des explications sur l'impact de la réforme des critères sur les dotations avec trois évolutions majeures à savoir :
-prise en compte dans le potentiel financier d'un panier élargi de ressources
- substitution dans le potentiel fiscal et financier de potentiels par des produits
-restriction aux seuls produits communaux (exclusion REOM et TEOM) de l'effort fiscal utilisé pour le calcul des dotations.

Il indique aux élus qu'un travail sur le pacte financier et fiscal de la CCSA va devoir être engagé rapidement, notamment sur l'harmonisation des taux de TEOM souhaité par les élus et sur une potentielle évolution des taux permettant de financer les projets retenus dans le projet de territoire.

Il poursuit avec la présentation des résultats budgétaires 2021 et la capacité de financement des investissements futurs, ainsi que les orientations pour 2022 en fonctionnement, ainsi qu'en investissement (PPI)

A l'issue de cette présentation Mr PERAT souhaite lors de la présentation des budgets à intervenir, avoir des indications sur le niveau et l'orientation des dépenses de fonctionnement proposées pour 2022 et sur les recettes avec un focus sur les MSP.

Le débat est clos et l'assemblée prend acte de la communication, de la présentation et des débats sur les orientations budgétaires.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Convention départementale – mesures compensatoires demi—échangeur RD42

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à signer la convention relative à la plantation de haies en mesures compensatoires et à leur entretien ultérieur dans le cadre de la réalisation du demi-échangeur de la ZAE Espérance à Fourmies sur la RD 42.

Demande de subvention fonds friche dossier voirie AFA

Le conseil communautaire à l'unanimité valide le projet de création d'une voirie et son plan de financement, accepte le dépôt du dossier de demande de subvention au titre de fonds friche PACTE SAT 2.

Demande de subvention FNADT dossier ZAE Ohain

Mr PERAT Vice-Président à l'économie, présente la demande de subvention au titre du FNADT dans le cadre de l'aménagement de la ZAE d'Ohain avec notamment la création d'une voirie qui permettra d'accueillir de nouvelles activités économiques.

Une extension de la voirie existante est nécessaire pour répondre aux besoins exprimés de la part d'artisans du bâtiment déjà présents.

Le conseil à l'unanimité valide le projet de la zone d'Ohain, son plan de financement, accepte le dépôt du dossier de demande de subvention au titre du FNADT dans la cadre du PACTE SAT II.

Demande de subvention FNADT dossier piscine intercommunale

Mr HIRAUX informe le conseil que le centre aquatique intercommunal sera construit en remplacement du centre aquatique actuel situé sur le territoire de la commune de FOURMIES et voué à fermer ses portes en 2025 en raison de la vétusté de ses bassins suspendus.

Afin de compléter le financement des études nécessaires à ce projet, Mr HIRAUX propose de solliciter un financement au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour réaliser une étude de programmation, à hauteur de 96 000 € sur une dépense de 120.000 €.

Le conseil à l'unanimité valide cette demande de financement pour l'étude de programmation.

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Demande de subvention FNADT et fonds accessibilité dossier « la culture pour tous »

Mr PERAT Vice-Président en charge du réseau média'pass, propose un service public culturel de proximité accessible à tous les habitants, et notamment aux publics empêchés : personnes âgées, handicapées, malades.

Le projet « Penser la culture pour tous » se décline en deux actes :

- Réduire l'isolement des personnes peu mobiles en leur proposant un système de portage à domicile initié par les médiathèques : Livres, DVD, CD, périodiques, et tous documents adaptés aux goûts des personnes ciblées.
- Permettre aux personnes peu ou pas mobiles de bénéficier de services culturels à distance gratuits : cours en ligne, ebooks, films et séries en streaming, ou abonnement presse.

Le conseil à l'unanimité valide le projet la culture pour tous et sollicite des fonds au titre du FNADT et du fonds accessibilité mis en place par le ministère de la Culture

HABITAT

Retrait délibération n°212a **Validation du Plan de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)**

Le conseil communautaire à l'unanimité accepte le retrait de la délibération °212a de Validation du Plan de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)

RESSOURCES HUMAINES

Accueil d'un stagiaire service développement économique

Le conseil valide à l'unanimité la demande de stage d'une étudiant en Master développement des territoires, aménagement et environnement à l'université d'Artois dont le sujet de stage sera le suivant : « Etudes sur les besoins en immobilier d'entreprises, mise en place de supports de communication pour la promotion des terrains économiques intercommunaux et des projets d'hôtels d'entreprises privés ».

Modification du tableau des effectifs

Cette modification (ajout d'un emploi sur le grade de Technicien principal 2ème classe) est sollicitée suite à l'obtention d'un concours par un agent. Le conseil valide à l'unanimité.

Avant la clôture du conseil, Mr HIRAUX rappelle les dates de la prochaine commission finances le 06 avril 18 heures en lieu et place du bureau et le prochain conseil communautaire le 14 avril à Ohain.

La séance est levée à 19 h 40

Sud Avesnois Communauté de Communes

Le Président,
M.HIRAUX